



## L'Arménie vers l'an Mille (source Wikipédia).

### Le génocide arménien : pourquoi les Français sont-ils particulièrement concernés ?

par Jean-Claude Parcot \*

Mais qu'est-ce que l'Arménie ? Qui sont donc ces Arméniens et que leur est-il arrivé pour qu'on en parle tant ! Quelles sont les raisons qui expliquent l'intérêt que leur portent les Français et la France.

#### I - Les Arméniens et l'Arménie

##### 1- un peuple, un pays, une langue, une religion.

Les arméniens sont des indo-européens venus des Balkans. Ils se rattachent au groupe Thraco-phrygiens. Ils se sont installés en Anatolie au cœur de l'Asie Mineure vers 1200 avant Jésus-Christ après la chute de Troie (chute de Troie 1220) dans le royaume des Ourartous, peuple avec lequel ils ont formé un ensemble.

Mais ce qui est important c'est que du 1<sup>er</sup> au 2<sup>ème</sup> siècle les disciples du Christ, Thaddée, Barthélémy, Simon introduisent le christianisme en l'Arménie et en 313 l'Arménie devient un royaume chrétien. Le roi Tiridat III se convertit au christianisme suite à sa rencontre avec Grégoire l'Illuminateur. Mais le christianisme arménien suite à son absence au Concile de Chalcédoine 451 a pris son indépendance avec un chef le catholicos.

En 405 le moine Mesrop Machtots invente l'alphabet arménien, un alphabet de 36 lettres qui fixe la langue, permet de traduire la Bible et l'enracinement du christianisme. Le christianisme devient alors le support de la littérature, de la peinture, de l'architecture et de la musique comme le support de l'autodéfense culturelle et nationale.

## **2- De la grande Arménie à la Cilicie (petite Arménie).**

Les frontières de l'Arménie ont toujours variées en fonction des invasions et des aléas politiques

Située entre la mer Noire, la mer Caspienne, le Caucase et la Mésopotamie sur les routes du commerce et des invasions, les Arméniens ont fondé une nation qui a connu des périodes de souveraineté et d'assujettissement et de ce fait, son histoire est compliquée. Elle connaît au cours de trois mille ans d'histoire la domination des Mèdes, des Perses, des Grecs (Alexandre le Grand en 331 avant J.Ch), des Romains, des Parthes puis des Arabes, des Byzantins, des mongols, des turcs ottomans, les Russes. Elle disparaît au 14<sup>ème</sup> siècle pour ressurgir au 20<sup>ème</sup> siècle.

## **3 - La question arménienne.**

Dans la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle dans le sillage des divers mouvements de libération de la Grèce (indépendance de la Grèce en 1821) et des Balkans les Arméniens demandent des réformes. Ils sont las de subir des brimades de type religieuses et fiscales. Sous la pression des grandes puissances de l'époque (La France, la Grande-Bretagne, l'Autriche-Hongrie et la Russie) le sultan Abdulhamid s'engage en 1876 à appliquer les réformes de la nouvelle constitution ottomane qui accorde les mêmes droits à tous les sujets de l'Empire. En mars 1878 au traité de San Stéfano puis au Congrès de Berlin en juin-juillet 1878 l'article 61 de la résolution du congrès exige l'application des réformes et la sécurité pour les Arméniens et les Crétois (sous domination ottomane). Mais au fil des années les réformes ne sont pas appliquées, les exactions contre les arméniens recommencent surtout après 1881 lorsque les grandes puissances sont occupées par leurs rivalités impérialistes. Constatant que leur situation se dégradait des mouvements d'autodéfense puis des Partis sont créés. Trois

organisations voient le jour : en 1887 à Genève le Parti social démocrate (hentchak), en 1885 dans l'Arménie ottomane le Parti libéral (arménakan) et en 1890 dans l'Arménie russe le Parti socialiste (dachnaksoutioun). De tendance libérale ou socialiste ces Partis sont préoccupés par l'avenir du peuple arménien. Et ils avaient raison. En 1894 les arméniens de Sassoun (à l'ouest du lac de Van) sont massacrés puis de 1894 à 1896 le sultan Abdulhamid au lieu d'appliquer les réformes attendues déclenche dans Est de l'Asie Mineure des tueries évaluées entre 200 à 300 000 morts.

#### **4 - La révolution « Jeune Turque » et le génocide.**

L'échec de la politique des réformes et les violences qu'elle suscite explique l'arrivée au pouvoir en 1908 des Jeunes Turcs et l'avènement du comité Union et Progrès dont le but est de constituer un empire multiethnique avec une représentation des minorités au parlement. Mais en 1909 règne dans l'Empire Ottoman une certaine confusion. « Le sultan rouge » est déposé mais les massacres des Arméniens reprennent à Adana et dans le reste de la Cilicie (30 000 morts) et semble être de la responsabilité du comité Union et Progrès (Ittihad). A partir de 1913 le pouvoir est accaparé par une dictature militaire avec trois hommes forts à la tête, Djémal Pacha, Enver Pacha, et Talaat Pacha respectivement chargé de la marine, de la guerre, et de l'intérieur. Les autorités turques ne parlent plus de multiethnicité mais de panturquisme ou de l'union de tous les Turcs de l'Anatolie à l'Asie centrale en réponse au démantèlement de l'Empire en Europe. Les Arméniens formaient un obstacle entre les Turcs ottomans et les Tartares du Caucase (les actuels Azéris). Il fallait donc les sacrifier sur l'autel du panturquisme et du panislamisme. La guerre de 1914-18 fournissait le cadre idéal pour l'accomplissement du génocide. 1500 000 arméniens furent donc déportés, tués, massacrés parce qu'ils étaient arméniens et chrétiens. Il s'agit bien là d'un génocide au sens exact du terme défini par l'O.N.U. en 1948. (Un génocide est l'élimination systématique d'un peuple pour de raisons ethniques, religieuses, ou politiques).

- En 1918 la Turquie reconnaît l'Indépendance de L'Arménie par le traité de Batoum. Après le traité de Versailles et les traités secondaires, au traité de Sèvres en 1920 l'Arménie retrouve ses frontières du passé. Mais par la suite Mustapha Kémal qui arrive en force à la Société des Nations fait annuler le traité de Sèvres par le traité de Lausanne en 1923. L'Arménie est réduite à sa plus simple expression. Elle devient une république soviétique. En 1991 elle proclame son Indépendance.



**\*Jean-Claude PARCOT**, né en 1938, a débuté comme Professeur d'Histoire et Géographie au Lycée d'ALGER où il enseignera jusqu'en 1985.

Pendant son séjour, il crée "L'ASSOCIATION DEMOCRATIQUE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER- SECTION ALGERIE"

En 1982, il est Président et Délégué des Français d'Algérie au CONSEIL SUPERIEUR DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER, organisme consultatif du Ministère des Affaires Etrangères.

L'Ambassadeur de France en Algérie l'a proposé pour être décoré de l'Ordre National de la Légion d'honneur, en 1982, pour le travail effectué en tant que Président Délégué et Professeur en Coopération.

Il rentre en France en 1985 et devient enseignant au LYCEE JEAN MOULIN.

Il est Maire-Adjoint de la Mairie du 5<sup>ème</sup> arrondissement au titre de l'Education, de la Mémoire et des Anciens Combattants.

Il est également Délégué du Comité 05 de la Section du Rhône de la SEMLH .